

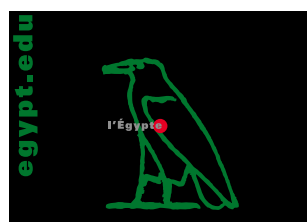
bibliographies

le Livre

www.egypt.edu

des morts

11 mai 2002



Le Livre des morts

présentation et bibliographie

L'apparition au Nouvel Empire du Livre des morts marque un tournant décisif dans l'histoire de la littérature funéraire égyptienne. Il devient, dès la XVIII^e dynastie, le texte de référence et le restera jusqu'à l'époque romaine. Puisant largement dans le formulaire des Textes des sarcophages, il s'en différencie par plusieurs innovations qui concernent autant son aspect matériel que son aménagement interne.

Le support même évolue : rarement utilisé au début (P. Gardiner, P. Louvre E15594, P. Berlin 10480-2), l'usage du papyrus, matériaux coûteux mais commode, se banalise pour la rédaction de ce recueil que l'on dispose à côté de la momie. Il va permettre surtout de concentrer sur une surface réduite un certain nombre important de prières et d'incantations qui vont garantir au défunt sa sauvegarde dans l'au-delà. Ce support n'est toutefois pas exclusif : les parois des tombes, les sarcophages eux-mêmes, les bandelettes de momie, les stèles, quelque fois même les ostraca, sont susceptibles d'en recevoir des extraits plus ou moins longs. Écrit en hiéroglyphes cursifs ou en hiératique, plus tard accessoirement en démotique, il s'impose comme le texte funéraire par excellence. Il devait assurer le passage du défunt dans l'au-delà, grâce à la magie du signe écrit à l'adresse des dieux.

Cette appellation de « Livre des morts » — due à Richard Lepsius qui publia en 1842 une grande version ptolémaïque du musée de Turin (*Das Totenbuch der Ägypter*) — est communément utilisée par la communauté scientifique pour définir le plus célèbre des livres funéraires des anciens Égyptiens. Le titre original : « (Livre de) sortir le jour », résume la finalité générale de l'ouvrage : assurer au défunt une entière liberté de mouvement et d'action en dehors de la tombe. Déjà les Textes des sarcophages mentionnaient la sortie au jour dans le titre d'une douzaine de sections. Dans le Livre des morts, elle devient l'acte majeur qui conditionne la vie du défunt, et sert ainsi à nommer l'ensemble de l'ouvrage.

Dès les premières phases de sa formation, dans la région thébaine, ce nouveau rituel apparaît comme une compilation de formules plus ou moins longues réparties en chapitres d'une succession incertaine et précédés d'un titre particulier. Ce détail a son importance, car la présence de ces titres, pratiquement inconnus dans les Textes des pyramides et irréguliers dans les Textes des sarcophages, permet d'envisager les chapitres comme des unités autonomes, susceptibles d'évoluer indépendamment les uns des autres. Une autre nouveauté réside dans les illustrations ou vignettes accompagnant les textes et dont les premiers exemples figurent dans les sarcophages des rois thébains de la XVIII^e dynastie. Peu nombreuses au début, elles vont se multiplier avec le nombre des chapitres. Leur fonction dépasse celle d'une simple décoration, et maintes fois, par le manque de place ou afin d'éviter de trop longs développements, une simple vignette se substituera à un texte complet. Certains prétendus chapitres (16 et 143) ne sont connus que sous une forme imagée, et les cas ne sont pas rares où des manuscrits sont presque exclusivement constitués d'illustrations.

Il faut attendre le VII^e siècle avant J.-C. pour que l'évolution du Livre des morts aboutisse à un ouvrage définitivement structuré, comportant 165 chapitres disposés dans un ordre régulier (voir le Livre des morts de Khonsoumès, 1000 avant J.-C., papyrus, 109 cm, musée du Louvre). C'est cette recension dite « saïte » que l'on trouve majoritairement dans les manuscrits d'époque tardive, notamment dans la version ptolémaïque de Turin publiée par Lepsius.

L'introduction dans nombre de versions ptolémaïques de compositions en réalité étrangères au Livre des morts a conduit à la création factice de 2 ultimes chapitres (191 et 192) considérés aujourd'hui comme des textes de glorification d'Osiris.

Le texte lui-même est une fresque disparate mêlant tous les genres littéraires : prose et poésie, hymnes et incantations, récits et épisodes dramatiques. Sa finalité est annoncée dès la première partie et sera sans cesse répétée. Selon lui, quiconque a subi le rituel de momification sauvant son corps de la pourriture et possède une copie du Livre des morts est assuré de suivre les destins souvent réunis d'Osiris et du dieu solaire Rê qui meurt et ressuscite chaque jour.

Dans un mouvement d'adoration, le mort est uni à la course cyclique du soleil. À sa suite, il a la possibilité de revenir sur la terre au matin afin de jouir à nouveau de tous les plaisirs qu'il souhaitera : circuler librement, se nourrir et s'abreuver, revoir sa maison et les siens. Il vaque à ses affaires, soit en ayant recouvré son corps, soit sous forme de ba — ou « âme » — symbolisé par un oiseau à tête humaine. À la nuit, il monte à bord de la barque de Rê et regagne le monde souterrain, royaume d'Osiris. Là, le dieu des morts préside avec ses quarante-deux assesseurs à son jugement, dont il sortira victorieux grâce à la puissance du papyrus.

Bibliographie

T.G. Allen, *The Book of the Dead or Going Forth by Day, Ideas of the Ancient Egyptians Concerning the Hereafter as Expressed in their Own Terms*, Chicago, 1973.

Paul Barguet, *Le Livre des morts des anciens égyptiens*, Paris, éditions du Cerf, 1967.

W. Budge, *The Egyptian Book of the Dead. The Papyrus of Ani, Egyptian Text, Transliteration and Translation*, New York, 1967.

A. De Caluwe, *Un Livre des morts sur bandelettes de momie*. *Bibliotheca Ægyptiaca XVIII*, Bruxelles, 1991.

Jean-Louis de Cenival, *Le Livre pour sortir au jour. Le Livre des morts des anciens égyptiens*, Paris, 1992.

Alix Sallé, « Le Livre des Morts des anciens Égyptiens. Passeport pour l'au-delà », *Archeologia* 255, mars 1990, p. 28-35.

Présentation et bibliographie préparées par **Aminata Sackho-Autissier**